

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Nouvel ombudsman
des assurances - P.12



Transposition
de la DDA - P.20



Principium N°11
Décembre 2018

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128



Spécial « CHIFFRES »

P.14



90 % des courtiers en crédit se sentent bien chez Demetris!

Demetris obtient, pour la troisième année consécutive, un excellent score dans le cadre de son enquête de satisfaction menée auprès des courtiers en crédit hypothécaire. Nous allons nous servir des résultats pour encore mieux vous épauler. Logique : **vos avis comptent pour Demetris!**

Demetris, un partenaire fiable en crédit habitation

- Vous avez à tout moment accès à notre expertise et à notre service en matière de crédits hypothécaires.
- Vous proposez à vos clients les meilleurs tarifs pour le Crédit Habitation Souple de BNP Paribas Fortis, de janvier à décembre.
- Vous suivez l'actualité du crédit habitation grâce à nos newsletters et nos formations.
- Vous nous joignez très facilement: sur le site web, via l'appli ou par l'intermédiaire d'un délégué commercial ou credit officer.

Faites la connaissance de Demetris!

Parlez de notre collaboration avec le délégué commercial de votre région.

Siège NAMUR

Parc Orion-Ch. de Liège 624 - 5100 Namur

Hainaut/Liège (4000-4099)

Ludivine Capront

0477 60 28 85 • ludivine.capront@demetris.biz

Brabant wallon/Namur/Luxembourg/Liège (4100-4999)

Damien Wanet

0477 85 09 76 • damien.wanet@demetris.biz

Siège CENTRE

P. Bayensstraat 51 - 1702 Groot-Bijgaarden

Bruxelles/Brabant flamand

Mathias Kaiser

0472 72 13 65 • mathias.kaiser@demetris.biz

Flandre orientale/Brabant flamand/arr. Malines

Hugo Temmerman

0474 99 02 23 • hugo.temmerman@demetris.biz

Flandre orientale et occidentale

Ineke Romaen

0473 52 16 24 • ineke.romaen@demetris.biz

Siège LUMMEN

Access 26 - Bosstraat 67/5 - 3560 Lummen

Anvers (excepté arr. Malines)/Limbourg

Raf Rekoms

0473 96 64 14 • raf.rekoms@demetris.biz

Sommaire - Décembre 2018



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.5 Éditorial : La DDA est enfin transposée. ALLELUIA !
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

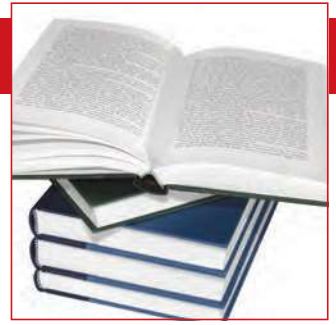
- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : Pas de responsable connu, encore et toujours
- P.9 Législation : La rue scolaire
- P.10 Questions de Principium : Laurent de Barsy, ombudsman des assurances
- P.12 Présentation de Laurent de Barsy, ombudsman des assurances
- P.14 Chiffres clés et principaux résultats de l'assurance belge en 2017
- P.20 Europe : Loi transposant la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances
- P.22 Europe : Thomas Buberl : « Nous, Européens »
- P.25 Événement : FVF - Dag van de Makelaar 2018
- P.26 Événement : BZB-Fedafin - Congrès 2018
- P.28 Des chiffres records pour Baloise Insurance après le premier semestre de 2018
- P.30 Coup de gueule : Il faut parfois dire les choses simplement, mais clairement
- P.32 Brokers Academy : une plateforme d'examens pour les courtiers
- P.34 La téléphonie Cloud : un investissement stratégique pour notre croissance
- P.36 Brocom : « Votre courtier, Votre meilleure assurance » passe la vitesse supérieure au Salon de l'Auto 2019 !
- P.40 Risk management : Information et management (suite)
- P.42 Sécurité routière : Infractions liées à l'immatriculation : du premier au deuxième degré
- P.41 Sécurité routière : Assuralia fête ses 15 ans de participation aux campagnes Bob
- P.44 Droit social : La Chambre adopte à l'unanimité la réforme des dispenses des cotisations sociales
- P.46 Focus à l'international : Assurance internationale
- P.47 Photo numérique : Zoom optique et/ou zoom numérique ? Quelles différences ? Lequel préférer ?
- P.49 Productivité & informatique : Une garantie touchée n'est pas une circonstance



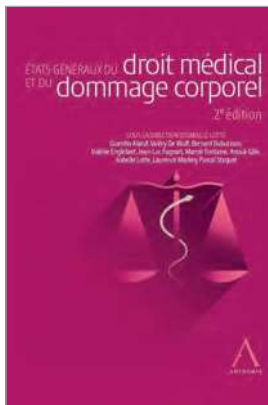
DIVERS

- P.50 L'assurance dans les médias
- P.52 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.54 Auto : Rendons à César...
- P.55 Renseignements FEPRABEL/Principium





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.anthemis.be

États généraux du droit médical et du dommage corporel

Cet ouvrage aborde plusieurs aspects importants de l'évaluation et de la réparation du dommage corporel, dont le recours de l'employeur public, la capitalisation des indemnités ainsi que les notions d'accident médical sans responsabilité, de dommage anormal et d'incapacités

professionnelle et ménagère. Le rôle des assurances et l'importance de l'expertise ne sont pas oubliés.

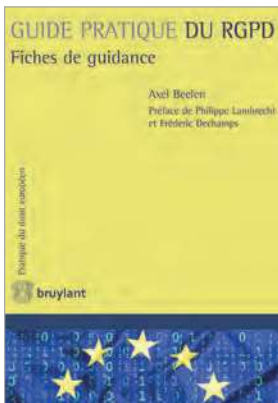
ISBN : 978-2-8072-0402-7

Nombre de pages : 384

Année édition : 2018

Prix : 92 €

Auteurs : Quentin Alaluf, Valéry De Wulf, Bernard Dubuisson, Valérie Englebert, Jean-Luc Fagnart, Marcel Fontaine, Anouk Gille, Isabelle Lutte, Laurence Markey, Pascal Staquet



Plus d'info ? www.larciergroup.com

Guide pratique du RGPD

Axel Beelen, juriste d'entreprise spécialisé en protection des données, présente, dans un guide résolument pratique, les implications opérationnelles du RGPD sur toutes les activités sectorielles de ces entreprises et organisations.

le nouveau Règlement et vous y préparer en toute facilité. L'ouvrage traite également des conséquences concrètes du nouveau texte sur la blockchain, le big data, le cloud computing, la ePrivacy ou la directive NIS.

ISBN : 978-2-8027-6169-3

Nombre de pages : 370

Année édition : 2018

Prix : 70 €

Auteur : Axel Beelen



Plus d'info ? www.anthemis.be

La gestation pour autrui

Cet ouvrage a pour objectif d'analyser différentes législations et solutions juridiques nationales quant à l'établissement de la filiation issue d'une GPA. Il se compose de l'examen de huit ordres juridiques nationaux, d'un article analytique sur les typologies d'États et d'une conclusion sociojuridique sur les enjeux actuels relatifs aux sens de la filiation.

ISBN : 978-2-8072-0387-7

Nombre de pages : 200

Année édition : 2018

Prix : 75 €

Auteurs : Véronique Boillet, Laurence Brunet, Michelle Cottier, Estelle de Luze, Nina Dethloff, Michelle Giroux, Susana Navas Navarro, Marta Roca i Escoda, Konstantinos A. Rokas, Sharon Shakargy, Michael Wells-Greco

La DDA est enfin transposée. ALLELUIA !



« *L'Europe est dans les basses eaux parce qu'elle a perdu le fil en acceptant de crouler sous les lois, les directives, au lieu de se consacrer à l'essentiel qui nous transcende.* »

Franz-Olivier Giesbert, Le point

La transposition de la Directive sur la Distribution des Assurances va être transposée en droit belge. Elle a été votée en commission économie de la Chambre le 23 octobre, puis en séance plénière le 14 novembre et sera publiée sous peu au moniteur pour entrer en vigueur 10 jours après sa publication.

Avec un léger retard puisque la date butoire prévue pour la transposition était le 1^{er} juillet (avec une entrée en vigueur au plus tard le 1^{er} octobre). Sans oublier que les trois règlements collatéraux (PRIIPs, POGS et IPID) sont eux d'application depuis le 1^{er} octobre. Nous en reparlerons. Que de noms barbares et de contraintes nouvelles, toujours sans analyse d'impact, il faut lire attentivement le rapport A.I.R. (Analyse d'impact de la réglementation - voir www.feprabel.be/air) vaste fumisterie soi-disant démocratique, bonne idée théorique mais qui reste lettre morte en pratique. Espérons que nos dirigeants sauront dépasser le façadisme pour réellement rencontrer les préoccupations des citoyens et des entrepreneurs.

« *L'exemple vaut mieux que la leçon, parce qu'il est plus difficile à donner.* »

Citation de Alexandre Dumas, fils ;
L'homme-femme (1872)

A.I.R. Baclé (Analyse d'Impact de la Réglementation)

Le document A.I.R. est censé analyser l'impact d'une nouvelle réglementation au niveau de la non-discrimination, du développement durable et de la simplification administrative.

Vœux pieux, ces documents sont remplis par des ronds de cuir sans mémoire et sans vision pour lesquels tout est néant, pas de chiffres, pas d'impact, pas d'analyse, pas de conséquence, « tout va très bien Madame la Marquise ». Belle leçon de gouvernance, alors que les autorités ne manquent pas d'exiger des intermédiaires des contraintes avec des délais et des menaces de sanctions à faire peur.

Et pendant ce temps-là, nous cherchons et trouvons des solutions pour continuer à vivre, pour ne pas dire survivre dans un environnement sursaturé de contraintes administratives sans réelles portées, de paperasseries abondantes sans valeur ajoutée pour le client.

« *Le temps est ce qui meurt, l'espoir est ce qui naît.* »

Jean Ferrat - La jeunesse (1965)

Points positifs et mise en oeuvre

Le texte de la Loi belge recèle bon nombre de points positifs. Cependant ne baissons pas les bras, mais réjouissons-nous et soyons fiers du travail accompli, car l'allègement des règles est notoire (voir pages 20 et 21). Bien que comportant de nombreux points positifs (abrogation de Twin Peaks 2), la mise en œuvre de cette directive va encore nous occuper pendant plusieurs années. FEPRABEL sera à vos côtés pour vous fournir tous les outils nécessaires, tout en ayant en point de mire nos revendications pour les élections de mai 2019 (si tout va bien). En espérant que le prochain gouvernement adopte un programme plus cohérent et plus fonctionnel par rapport aux réalités de notre métier en particulier et du secteur des assurances en général.

Aider et servir le client en toute indépendance, avec pour seul juge le client lui-même.

Au nom du comité du Conseil d'administration de FEPRABEL, du comité de rédaction de PRINCIPIUM et de toute l'équipe de FEPRABEL, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2019.

Patrick CAUWERT
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be